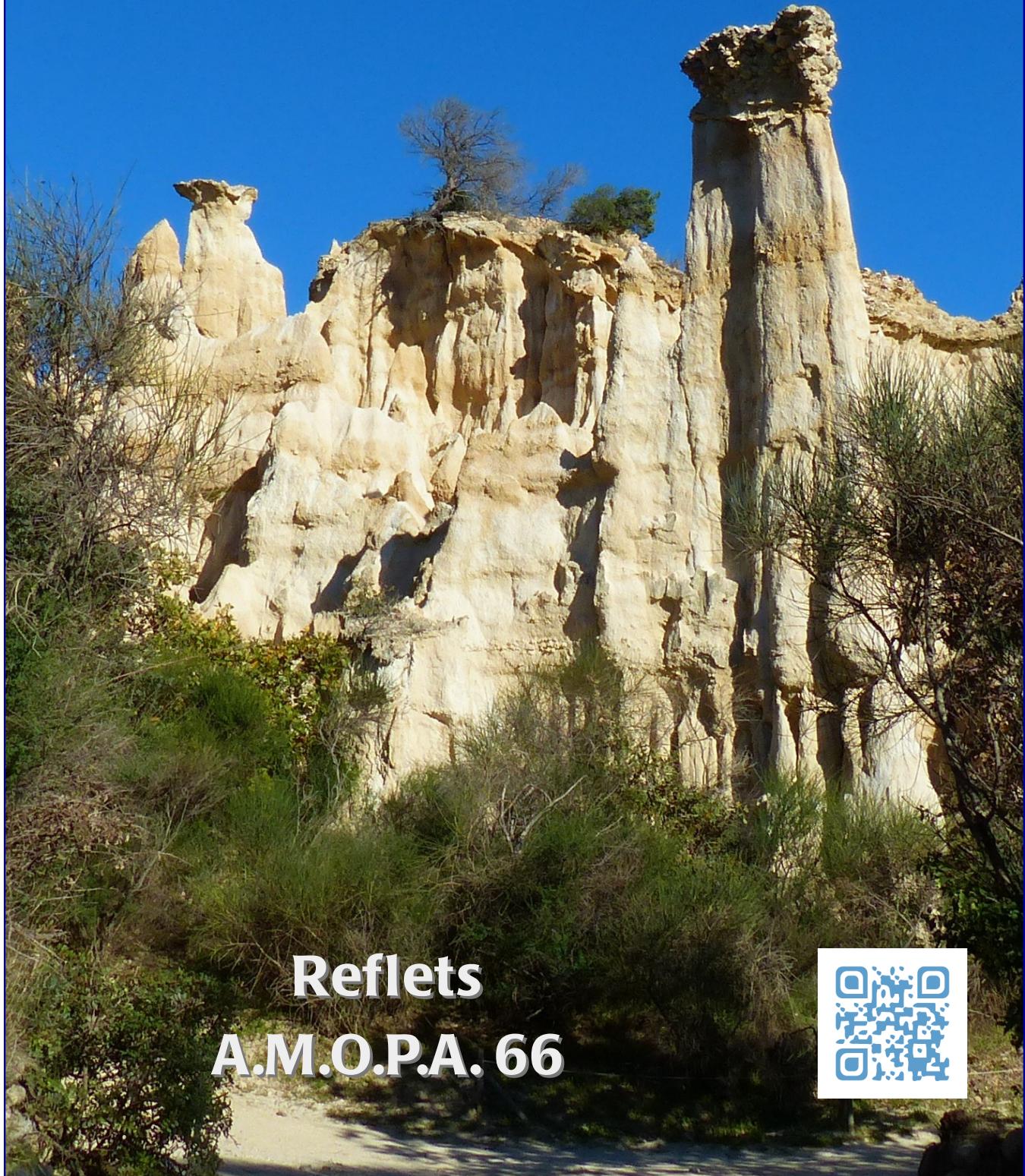




Association des Membres de l'Ordre des  
**Palmes Académiques**  
Section des Pyrénées-Orientales

**N° 6 - Janvier 2020**

Les orgues d'Ille sur Têt



**Reflets**  
**A.M.O.P.A. 66**



# Sommaire

Sommaire –Le bureau de l'AMOPA 66 .....	2
Editorial du président Robert Lopez.....	3
Cérémonie de remise des Palmes académiques, Université Perpignan Via Domitia, du 30 novembre 2019 .....	5
Cérémonie de remise des Palmes académiques, Université Perpignan Via Domitia, du 25 juin 2019.....	6
Cérémonie de remise des Palmes académiques, Préfecture des Pyrénées-Orientales, du 14 juin 2019 .....	7
Assemblée Générale de l'AMOPA 2019 le samedi 18 mai 2019.....	8
Concours « Plaisir d'écrire »	
Ecole André Cavaillé de Sorède - Ecole Simon Boussiron de Perpignan .....	10
Ecole Jean Amade de Céret .....	11
Pratique de l'algorithme - Ecole Jules Verne de Torrelles .....	11
Conférence « L'Intelligence artificielle » par Gabriel Ruget et Nicolas Vayatis - Palais des Congrès .....	12
Représentation théâtrale par « Les Tréteaux errants » à Vinça; mise en scène André Dussart .....	14
Sur les pas du Maréchal Joffre à Rivesaltes .....	14
Matinée de jardinage à Millas .....	15
Journée à Barcelone ; « Palau de la música » et « Palau Guell » .....	15
Concours « Plaisir de dire 2020 ».....	16
« Entreprendre pour apprendre » .....	16
L'AMOPA 66 et l'AFDET 66, les projets réalisés à l'EREA Joan Miró de Perpignan .....	17
Le partenariat AMOPA 66 et Centre de Mémoire de Perpignan; présentation du jeu, « Parcours mémoriel ».....	18
Remerciements .....	20

Pour en savoir plus, voir le site Internet de l'AMOPA 66 - [www.amopa66.fr](http://www.amopa66.fr)

## Le bureau de l'association départementale des Pyrénées-Orientales



Président :  
Robert Lopez  
Commandeur



Vice-président:  
Jean Alsina  
Officier



Bernard Laresche  
Trésorier-  
Chevalier



Trésorier  
adjoint :  
André Julien  
Officier



Secrétaire :  
Danielle Laurent  
Officier



Secrétaire adjoint :  
Henri Capell  
Officier



Andrée Barboteu  
Conseillère  
Officier



Robert Blanch  
Conseiller  
Officier



Robert Bourgat  
Conseiller  
Officier



Cécile Brennan  
-Sardou  
Conseillère  
Officier



Michel Delseny  
Conseiller  
Officier



André Dussart  
Conseiller  
Chevalier



Roger Gardez  
Conseiller  
Chevalier



Roger Gely  
Conseiller  
Chevalier



Patrice Tourné  
Conseiller  
Officier



Marie-Rose Krutt  
Conseillère  
Officier



Bernard Krutt  
Conseiller  
Officier



Serge Paillié  
Conseiller  
Chevalier



Claudine Ruget  
Conseillère



Gabriel Ruget  
Conseiller  
Chevalier

## Recevoir les Palmes Académiques ...



M. Robert Lopez,  
président de l'AMOPA 66

Une cérémonie de remises collectives de la décoration des Palmes Académiques comporte 2 éléments d'appréciation différents : c'est une occasion de mettre en évidence les mérites individuels de chaque récipiendaire nommé ou promu, mais c'est aussi un moment de transmission de valeurs collectives.

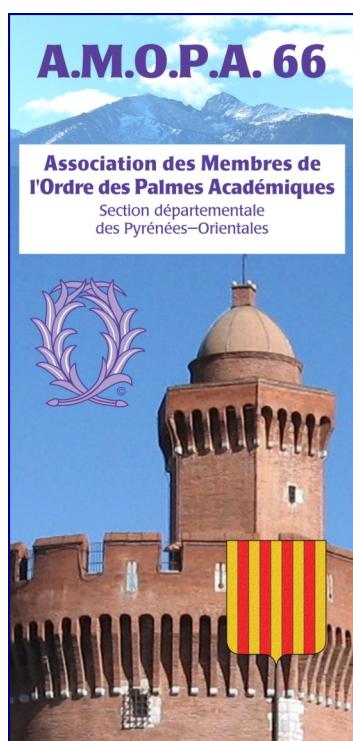
Certains sont réticents à l'idée de participer à une réunion à caractère solennel les mettant individuellement en lumière, en raison de leur timidité ou de leur modestie naturelle. Pourtant, la coloration violette qui caractérise les Palmes Académiques est reconnue comme un symbole de discrétion, d'humilité même. Cette connotation devrait rassurer ceux qui craignent de paraître présomptueux ; les Palmes Académiques ne font pas injure à leur modestie. Ils se sentiront d'autant plus confortés dans leur position de récipiendaires, qu'ils auront en mémoire que l'individu reçoit au XXIe siècle une décoration qui a été attribuée depuis sa création à des générations de personnes distinguées sans qu'on puisse leur attribuer une quelconque prétention.

Il est un autre aspect de la décoration reçue qui ne peut être occulté : à travers l'individu, la décoration est un vecteur de valeurs collectives qu'un destinataire, qu'il le veuille ou non, véhicule comme un passeur d'une histoire qui ne lui appartient pas. Un parcours personnel distingué permet de s'inscrire dans la continuation d'une œuvre collective transgénérationnelle. Recevoir les Palmes Académiques, c'est accepter de rejoindre tous ceux qui depuis plus de 200 ans ont contribué à la démocratisation de l'École pour la rendre accessible au plus grand nombre. Car, c'est dans le terreau de toutes les écoles (de la maternelle à l'université, de l'enseignement général à la formation professionnelle) qu'a pu se développer une œuvre émancipatrice de l'individu, une tentative d'amoindrir les inégalités sociales pour donner à chacun sa chance de se réaliser, quel que soit son statut social originaire ou sa dichotomie sexuelle.

Les Palmes Académiques se proposent de conforter le bon usage de la langue française et l'accès à un monde culturel diversifié dans lequel chacun peut exprimer ses aptitudes ou ses goûts. Elles ont accompagné les acquis des générations qui ont scandé les idées du progrès éducatif. Ouvertes vers différentes formes d'intelligence, elles actualisent leur champ d'action afin de permettre les expressions individuelles au niveau de la préparation à la vie en société. Du jardinage conceptuel pro-

pre aux chercheurs, aux habiletés motrices du jardinier maniant sécateur pelles et pioches et sous toutes les formes d'expression, chacun à son tour, s'il en a la possibilité et la volonté, peut s'associer à l'œuvre commune de l'Éducation. Dans ce domaine, pas d'excès de modestie mais un devoir de préserver et faire prospérer la synergie de l'entreprise École.

Voilà pourquoi une association comme l'AMOPA a pour but de fédérer les bonnes volontés de ceux qui en des parcours personnels diversifiés se sont inscrits dans une vie professionnelle codifiée. S'ils le souhaitent, il se trouve de la place pour ceux et celles qui, prenant conscience que leur rôle social n'a pas pris fin lors de leur migration hors de la structure hiérarchisée de l'Éducation nationale. ...



## Recevoir les Palmes Académiques ...

Ils peuvent s'associer aux bénévoles qui animent des groupes de travail sur des thèmes aussi variés que les expressions écrites et orales, les habiletés motrices caractérisant des établissements appropriés aux contraintes techniques ou professionnelles, les valeurs premières de la République ou les principes de la citoyenneté, l'histoire dans la culture en tant que mémoire témoignant de la vie des générations antérieures, avec ses aspects positifs et négatifs.

Et si en chemin, les responsables locaux des Palmes Académiques rencontrent des personnes ou des entreprises en difficulté de réalisation d'un projet individuel ou collectif, ils peuvent se mobiliser pour apporter une aide occasionnelle. La présentation des différentes activités qui font

l'objet de l'investissement de ses membres offre un éventail ouvert de contributions possibles. Il y a là un champ d'actions librement consenties, un retour sur investissement potentiel. Pouvoir continuer à promouvoir sous des formes nouvelles le patrimoine éducatif de la nation est une noble tâche qui sous le couvert des Palmes Académiques offre la possibilité de conserver une vie active dénuée de toute obligation statutaire autre que la déontologie inhérente à l'AMOPA. L'absence d'obligation de service et la facilité librement consentie de s'associer à des projets choisis préserve l'impétrant de toute contrainte. Celles et ceux qui manifesteront leur souhait d'essayer de participer aux travaux de l'AMOPA seront les bienvenus.

Robert Lopez  
Président départemental de  
l'AMOPA 66



### L'A.M.O.P.A. 66

*La section départementale de l'AMOPA des Pyrénées-Orientales est riche de 185 membres et est animée par un bureau de 6 membres soutenu par un bureau élargi composé de 14 conseillers.*

*Tout au long de l'année l'AMOPA 66 assure l'organisation de concours à destination des élèves, collégiens, lycéens et étudiants du département dont vous trouverez les échos dans les pages de ce document.*

*L'engagement bénévole de tous permet de mener à bien les actions entreprises, mais la volonté de ceux-ci est parfois freinée par des difficultés financières. En effet, l'association ne bénéficie d'aucune subvention régulière, ne dispose d aucun local permanent, est hébergée pour ses réunions, au coup par coup par la Direction Départementale de l'Education Nationale ou par des établissements scolaires. Elle ne vit financièrement que sur la rétrocession par Paris d'une partie des cotisations payées par ses membres (32 euros dont les 2/3 sont déductibles des impôts, l'AMOPA étant une association reconnue d'utilité publique).*

***Nous comptons sur votre soutien en continuant à adhérer et faisant adhérer à l'association les personnes détentrices des décorations de l'Ordre des Palmes Académiques.***

*Pour animer des projets éducatifs de classes, aider des jeunes en difficulté, organiser des manifestations diverses, elle use de ses moyens propres. Sans bénéficier d'aides ponctuelles elle n'aurait pu apporter sa contribution à des projets éducatifs départementaux. C'est pour moi l'occasion d'adresser nos vifs remerciements aux organismes qui nous ont attribué des subventions pour soutenir nos projets : Conseil régional, Conseil départemental, Mission du Centenaire, AMOPA Paris.*

# **Cérémonie des remises des Palmes Académiques,**

## Nominations et promotions de janvier et de juillet 2019

La cérémonie s'est déroulée le **samedi 30 novembre 2019** à 9h00 à l'**amphithéâtre Percier de l'Université de Perpignan Via Domitia** en présence d'une nombreuse assistance de plus de 100 personnes.

Elle a été présidée par M. Xavier Py, Président de l'UPVD; M. Christian Horgues représentant l'Inspecteur d'Académie DASEN; Mme Marie-Pierre Sadourny, Présidente de la Commission départementale Education & Collèges et M. Guy Illary, Président de l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales qui ont été accueillis par M. Robert Lopez, Président de l'AMOPA66, en présence de nombreux représentants des Institutions et Associations départementales et d'un nombreux public.

### **Etaient présents :à la cérémonie :**

- M. Michel Delseney, membre de l'Académie des Sciences, Directeur de recherches émérite au CNRS, membre du bureau de l'AMOPA 66.
- M. le Général Bernard Josz, Commandeur de la Légion d'Honneur.
- M. le Général Jean-Pierre Salles-Mazou, Directeur départemental du S.D.I.S.
- Les colonels :
  - Gérard Blanc Président Départemental de la Société des Membres de la Légion d'Honneur,
  - Gérard Isern, Président Départemental de l'Ordre National du Mérite.
- Mme Annick Ricordeau, Vice-présidente du Centre De Mémoire 66.
- Mme Carmen Esclopé, Présidente Départementale des D.D.E.N.
- M. Robert Piquet, Président de l'ADATEEP.

M. Robert Lopez, président départemental de l'AMOPA a tenu à expliciter le sens de cette cérémonie annuelle qui, au-delà de la reconnaissance de mérites individuels, assure la pérennité d'une institution bicentenaire porteuse d'un patrimoine éducatif, culturel et scientifique et sa transmission intergénérationnelle.

Après une présentation des membres du bureau de la section des P.O. des Palmes Académiques (AMOPA 66), Mme Cécile Brennan-Sardou, membre du Bureau de l'AMOPA 66 a mis en lumière les actions menées par l'association au cours de la dernière année scolaire et les actions et projets en cours en 2019-2020.

Chaque nommé(e) ou promu(e) dans les grades de l'Ordre des Palmes Académiques a été présenté(e) par sa marraine ou son parrain qui lui a remis la décoration de Chevalier, Officier ou Com-

**Promus au Grade de Commandeur**  
Monsieur Seck Baye - Madame Sicard Suzanne.

**Promus au Grade d'Officier**  
Monsieur Horgues Christian - Monsieur Noel Patrick  
Monsieur Poite Marc - Monsieur Vaquer Étienne.

**Nommés au Grade de Chevalier**  
Madame Batlle Audrey - Monsieur Carpinelli Raymond  
Madame Castany Ghyslaine - Madame Degardin Christine  
Monsieur Dorandeu Nicolas - Monsieur Farines Pascal  
Madame Filippin-Bordji Fatima - Madame Long-Hocquet Isabelle  
Madame Maurey Véronique - Madame Radonde Véronique  
Monsieur Toix Laurent - Monsieur Verdié Yvan.

# Cérémonie des remises des Palmes - Université de Perpignan

Nominations et promotions de janvier et de juillet 2019

Le samedi 30 novembre 2019



À la tribune de gauche à droite :  
M. Jean Alsina, vice-président de l'AMOPA 66 ; M. Robert Lopez, président de l'AMOPA 66 ;  
M. Xavier Py, Président de l'UPVD ;  
M. Christian Horgues, représentant le DASEN ;  
Mme Marie-Pierre Sadourny, Conseillère départementale ;  
M. Guy Illary, Président Association des Maires des P.O.



Le nombreux public

Les décorés et leurs marraines et parrains



Photographies Henri Capell

## Cérémonie des remises des Palmes - Université de Perpignan à l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Perpignan

La cérémonie s'est déroulée le mardi 25 juin 2019 à 18h00 dans les locaux de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Perpignan - Via Domitia

M. Robert Lopez, président était accompagné d'une délégation de l'AMOPA 66.

Mme Christine Pagnon-Maudet, directrice adjointe de l'I.A.E. en instance de départ à la retraite, a reçu le diplôme et la décoration de chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, de sa marraine Mme Martine Labric, responsable administratif de l'I.A.E.

M. Michel Mannarini directeur de l'I.A.E. a prononcé quelques mots d'accueil pour l'ouverture de la cérémonie qui s'est déroulée devant plus de 50 personnes venues soutenir Madame Pagnon-Maudet.



# CEREMONIE DES REMISES DES DIPLÔMES ET DES MÉDAILLES DANS L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES dans les salons de la Préfecture de Perpignan

Le Vendredi 14 juin 2019 à 11h, une remise des diplômes et des décorations dans l'Ordre des Palmes Académiques s'est déroulée dans les salons de la Préfecture des Pyrénées-Orientales en présence de Monsieur le Préfet Philippe Chopin qui a ouvert la cérémonie dans une allocution solennelle non dénuée d'un certain humour.



- M. Robert Lopez, président de l'AMOPA 66 a assuré le parrainage de M. Gilles Giuliani, sous-préfet de Céret qui a été élevé au grade d'Officier.
- Mme Ghislaine Marco, ex-directrice de l'O.N.A.C. a assuré le parrainage de M. Renaud Martinez, écrivain, élevé au grade d'Officier.



- M. Robert Lopez a par la suite assuré le parrainage de Mme Isabelle de Noell-Marchesan, conseillère départementale, qui a été nommée dans le grade de Chevalier,
- puis le parrainage de M. Régis Reynaud, agent de sécurité à la Préfecture, nommé lui aussi au grade de Chevalier.



La cérémonie a été clôturée par un apéritif convivial et par une séance de photographies dans les jardins de la Préfecture.



De gauche à droite : M. Régis Reynaud, Mme De Noell-Marchesan, M. Robert Lopez, M. Philippe Chopin, M. Renaud Martinez, M. Gilles Giuliani

# L'Assemblée Générale 2019 de l'A.M.O.P.A. 66

s'est tenue le samedi 18 mai 2019 dans les locaux du Mas des Arcades à Perpignan.

## A - PREMIÈRE PARTIE

Réservée aux membres de l'AMOPA et aux sympathisants.

Le président a ouvert la séance à 9h20 en précisant que 194 adhérents sont à jour de leur cotisation au 31 décembre 2018.

## RAPPORT MORAL

Sur le plan national l'AMOPA a vu le nombre de ses adhérents diminuer, La section des P. O. se maintient.

Un décret d'août 2018 annonce une diminution de 45 % de l'ensemble des nominations aux grades de chevalier, d'officier ou de commandeur.

La cérémonie de remise des décorations aux promus du 14 juillet 2018 a eu lieu exceptionnellement le 6 février 2019, en raison d'événements ayant perturbé les samedis de fin 2018, en présence de madame la Rectrice de l'académie de Montpellier, Béatrice Gille, chancelière des Universités.

Election d'un membre du bureau en remplacement de Patrice Tourné qui souhaite, après avoir assumé pendant de longues années les fonctions de trésorier de la section, laisser place à quelqu'un d'autre. 2 candidatures : Bernard Laresche et André Julien.

Après dépouillement le bureau désigne le nouveau trésorier Bernard Laresche et le trésorier adjoint André Julien.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Henri Capell commente un diaporama de l'ensemble des activités pratiquées en 2018.

L'action Mémoire et Citoyenneté initiée en 2015 à la demande du Général Josz a donné lieu à la présentation du site Internet [www.memoire-citoyennete.fr](http://www.memoire-citoyennete.fr).

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Présenté par : Patrice Tourné, Bernard Laresche et Henri Capell, Serge Paillissé, vérificateur aux comptes, a donné quitus.

Trésorier depuis 2006, où il a succédé à M. Gonzalez, le trésorier, Patrice Tourné annonce d'abord sa démission à l'assemblée et rend hommage à « ses » présidents successifs, Jacques Veyrié, Jean-Claude Montès, Robert Lopez ; il souhaite consacrer ses dernières années valides à profiter de sa famille, de ses amis, voyager etc. Il explique que le compte est formé de deux parties : les activités d'utilité publi-

que et la vie associative.

### 1 - Activités d'utilité publique :

En 2018, la majorité des dépenses a concerné la deuxième partie du projet Mémoire et Citoyenneté initié en 2017. Un début de conception d'un jeu pédagogique en partenariat avec le Centre de Mémoire de Perpignan a pu être financé à hauteur de 1000 € et le fonctionnement courant du projet est revenu à 800€.

Le classique Concours Défense et Illustration de la Langue Française a donné lieu à l'achat de livres pour récompenser les participants.

Enfin, une aide a été versée pour une Classe Nature pour une école de Perpignan.

Ces dépenses ont été financées par une subvention de 1000 € du Conseil Départemental et le solde d'une subvention de 700€ du Conseil Régional (reçue en mars 2019). Un mécénat financier a permis de compléter ces recettes.

### 2 - Vie associative

Ce sont les dépenses classiques liées au fonctionnement d'une association : manifestations conviviales, prises en charge essentiellement par les participants, sauf les galettes et un apéritif à la suite de l'AG.

Un effort a été fait en ce qui concerne la diffusion du bulletin retraçant l'activité de la section.

Les recettes sont assurées essentiellement par les 37.5% des cotisations reversés par Paris.

Merci aussi aux 13 sympathisants qui, bien que non décorés, nous apportent leur aide.

Après lecture du rapport favorable du vérificateur des comptes, soumis au vote de l'assemblée, le compte est approuvé à l'unanimité.



Robert Lopez rend hommage à la rigueur de Patrice, et remercie

son épouse Josy pour son aide logistique au cours des différentes activités.

Le Bureau remet en signe de reconnaissance à Patrice et à Josy quelques « souvenirs ».

## PROJETS POUR 2019

Le 14 juin, présentation en Préfecture du travail « Mémoire &Citoyenneté ».

Le 26 juin, journée convivialité à Port-Leucate.

Plusieurs contacts ont été établis pour l'organisation de conférences.

## B – DEUXIÈME PARTIE

10 h 45 : Accueil des personnalités invitées , présidents des associations amies, intervenants du groupe « Mémoire et Citoyenneté »,



*M. Philippe Chopin; Lieutenant-colonel Christophe Correa;  
Général Bernard Josz; Colonel Gérard Izern, Président ONM;  
Colonel Antoine Guerrero, président CDM66*

11 h 00 : Accueil de M. Philippe Chopin, Préfet des Pyrénées-Orientales, dans le cadre d'une visite à caractère privé, (pas d'élus, pas de presse dans l'assistance). Il a souhaité faire la connaissance des membres du bureau de l'AMOPA 66, ce n'est pas la première fois qu'un Préfet accepte de rencontrer notre association, mais cela faisait longtemps que cela n'était plus arrivé.

Le Président de la section remercie les personnalités pour leur présence ce jour et fait un résumé du contenu de l'Assemblée générale qui vient de se terminer. Les membres du bureau se présentent individuellement.

Henri Capell présente à l'assistance un diaporama des activités déjà accomplies par la section ces dernières années, et annonce les projets éducatifs en cours et à venir.

Robert Lopez rappelle l'action « Mémoire et Citoyenneté » réalisée dans le cadre du Centenaire de 14-18 et présente la convention entre le Centre de Mémoire de Perpignan et l'AMOPA 66 visant à réaliser un jeu éducatif de parcours mémoriel.

Henri Capell décrit le projet réalisé par le Lycée Joan Miró de Perpignan pour le concours « Imagin'Action » AFDET / AMOPA et présenté au plan national.

Gabriel et Claudine Ruget font part de l'initiative « Apprentis programmeurs » dans plusieurs établissements scolaires de La Salanque et annoncent la participation au concours de la DANE « 123 SCRATCHEZ » 2019-2020.

11 h 30 : Allocution de clôture par Monsieur le Préfet Philippe Chopin.

Le président invite ensuite chacun à partager le verre de l'amitié.



*Quelques membres du bureau de l'AMOPA 66*

## « Plaisir d'écrire »

Remise des prix départementaux aux écoles.

### REMISE DES PRIX À L'ÉCOLE ANDRÉ CAVAILLÉ DE SORÈDE



Au fond, de gauche à droite : Mme Lehoux, professeur; M. Porteix, Maire de Sorède; M. Lopez, président AMOPA 66; Mme Ruget, AMOPA ; Mme Alsina, Directrice de l'école.

Une délégation du bureau de la section départementale de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques s'est déplacée à Sorède le mardi 28 mai 2019 à l'école élémentaire André Cavaillé où, en présence de M. Yves Porteix, Maire de Sorède, M. Robert Lopez, président de l'AMOPA66 a pu remettre aux élèves des classes de CM1 et CM2 de Mesdames Alsina et Lehoux, les diplômes mérités pour leur participation au concours d'écriture organisé nationalement par l'AMOPA dans le cadre de la défense et illustration de la langue française, dont le sujet était cette année scolaire : « *Vous avez vécu un moment inoubliable (une fête, une rencontre, un événement). Racontez-le.* ».



L'élève, **Léo Buchet**, de la classe de Mme Alsina a été particulièrement remarqué, car sa copie envoyée à Paris au bureau national de l'AMOPA avec les copies sélectionnées du département a reçu le **Premier accessit national** pour les classes de Cours Moyen.

*L'élève Léo Buchet reçoit le premier accessit national des mains de M. Robert Lopez, président de l'AMOPA 66.*

Photographies Bernard Laresche

### REMISE DES PRIX À L'ÉCOLE SIMON BOUSSIRON DE PERPIGNAN

Les membres du bureau de la section départementale de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques se sont rendus le mardi 28 mai 2019 à 9h, à l'école élémentaire Simon Boussiron de Perpignan pour remettre aux élèves des classes de CM1 et CM2 de Mesdames Katia Karpoff, Dominique Martin et Angélique Pelletier, les diplômes mérités pour leur participation au concours d'expression française organisé nationalement par l'AMOPA dans le cadre de la défense et illustration de la langue française.



De gauche à droite :  
Mme Karpoff, directrice ; Mmes Martin et Pelletier , professeurs; M. Krutt ; M. Julien ; M. Lopez, président AMOPA 66; Mmes Ruget et Barboteu, AMOPA.



Photographies Marie- Rose Krutt

## « Plaisir d'écrire »

Remise des prix départementaux

### REMISE DES PRIX AU COLLEGE JEAN AMADE DE CERET

Les membres du bureau de la section départementale de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques se sont rendus le jeudi 20 juin au collège Jean Amade de Céret où ils ont été reçus par Madame Vidal-Lataste (principale). Ils ont pu féliciter une jeune élève de 4ème, Thalia Norgiolini qui a écrit un récit dans le cadre du concours national de l'AMOPA « **Prix Maupassant de la jeune nouvelle** » sous la conduite de Madame Chemin, son professeur de français.

Le récit est alerte, vif, bien mené. C'est un genre de conte de fée dans lequel, après la présentation détaillée du personnage et de ce qui la tourmente, tout va très vite. Le style est narratif et humoristique, ce qui rend la lecture amusante, malgré quelques excès. La langue soutenue au vocabulaire assez riche du début fait place à une langue familière, voire populaire par la suite, mais où perce néanmoins une certaine ironie.

Sur le fond, la métamorphose de la sorcière qui lui apporte le bonheur en rompant sa solitude paraît une illustration moqueuse de certains récits de journaux et séries « people », et peut-être une critique des contenus de certains magazines féminins.

*La classe de 4ème H du collège Jean Amade de Céret*

*Au premier plan : M. Henri Capell et Mme Claudine Ruget membres de l'AMOPA 66; Thalia Norgiolini, l'élève primée; Mme Vidal-Lataste, principale du collège, et Mme Chemin, professeur de français de la classe.*



Photographie Bernard Laresche

### TRAVAUX D'ILLUSTRATION DE LA PRATIQUE DE L'ALGORITHMIQUE REMISE DES PRIX A L'ECOLE JULES VERNE DE TOREILLES

C'est dans sa classe de CM2 de l'école Jules Verne à Torreilles que Monsieur Eric Beauvoir, professeur des écoles, a accueilli le 21 juin une délégation de membres de l'Ordre des Palmes Académiques du département (AMOPA 66), venue lui remettre une récompense « pour les travaux pionniers avec ses élèves dans l'Illustration de l'Algorithmique ».

Monsieur Saqué, Inspecteur de l'Education Nationale, ouvre la séance en félicitant élèves et professeurs pour le travail effectué dans le domaine de la programmation informatique. Il souligne que même si personne ne peut dire ce que sera l'avenir, ils seront préparés et trouveront mieux leur place dans le monde de 2040.

Monsieur Robert Lopez, président de l'AMOPA66, se joint à lui après avoir rappelé la mission de cette association, composée d'anciens enseignants qui souhaitent proposer des projets pour aider l'Education Nationale. Madame Giamarchi, professeur ressource pour l'utilisation du numérique, présente le travail réalisé : les élèves ont découvert un langage de haut niveau et ont pu faire évoluer un programme pour produire des images numériques personnelles, belles et très variées. L'AMOPA remet deux tableaux-hommages à Monsieur Beauvoir et à sa classe, et à Madame Giamarchi, ainsi que deux livres pour la classe.

Monsieur le maire de Torreilles, qui a honoré de sa présence la petite cérémonie, conclut en se réjouissant du travail accompli par les élèves et en remerciant leurs enseignants. Il se dit fier que cette école travaille avec un horizon de 10 ans plus avancé encore que celui de sa ville.



Photographie Gabriel Ruget

# CONFERENCE

L'intelligence artificielle - « L'I. A. »

« 2050 RETOUR VERS DEMAIN »

Jeudi 21 novembre 2019

Palais des Congrès de Perpignan

## Intervention préliminaire de Gabriel Ruget

L'IA est un domaine devenu plutôt inclusif, que je vais baliser par quelques souvenirs personnels.

D'abord un point de repère dans le passé, 1974, l'intelligence artificielle avait déjà ses langages et même ses machines spécifiques (LISP...). Elle s'intéressait à la logique de la perception, sinon à la reconnaissance faciale. Pendant ce temps, les statisticiens travaillaient à la reconnaissance de formes, à la classification automatique. Quant aux *traiteurs de signaux*, ils mettaient au point les algorithmes *adaptatifs* capables de transmettre ou d'imager dans des environnements fluctuants ; ils étaient les seuls à l'époque à utiliser les algorithmes de renforcement qui sont aujourd'hui au cœur des *apprentissages profonds*.



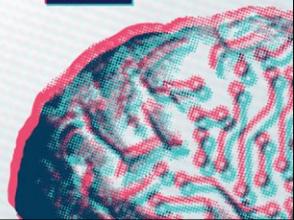
Ces apprentissages profonds (*AlphaGo* de DeepMind dominant le champion du monde de Go...) marquent les esprits aujourd'hui. Dans bien des cas cependant, ils sont tout aussi besogneux que le sont les apprentissages d'un geste sportif, d'un instrument de musique....

Quelques remarques par exemple sur une question proposée en 2019 à la sagacité d'une étudiante de master à Zürich : pourrait-on réduire la durée d'un examen IRM cardiaque de 30' à 3', à machine d'imagerie constante ? Oui, avec un apprentissage très spécialisé à chaque contexte opératoire précis, comme lorsqu'on

Conférence

L'Intelligence  
Artificielle

2050 IA  
RETOUR VERS  
DEMAIN



apprend par un entraînement massif l'intuition d'un geste particulier : il faut ajuster un nombre considérable de paramètres pour qu'une observation sous-échantillonnée donne une aussi bonne image qu'une observation complète ; dans le cas de l'IRM cardiaque, 100 000 paramètres que l'on fige au bout d'autant d'itérations environ. Si l'on observe un autre organe, il faut tout recommencer, il n'y a pas aujourd'hui de rationalité apparente derrière les choix proposés par l'apprentissage – qui n'est que l'acquisition d'une sorte d'*Intuition Artificielle* !

Une dernière expérience personnelle, en 1984, dans le champ de l'avionique et du contrôle du trafic aérien : des industriels font le point sur ce qu'on peut attendre de l'IA dans les situations de *temps réel opérateur*. En situation de risque vital (cela vaut aussi pour le diagnostic médical...), l'homme ne veut pas des oracles, il souhaite être guidé par une analyse compréhensible de la situation, être en quelque sorte en *Intelligence Avec* la machine pensante dont il attend un faisceau d'arguments pour prendre en toute responsabilité la bonne décision. La qualité de l'interface homme-système prime dès cette époque sur la quantité d'intelligence artificielle déployée.

## Pourquoi donner aux élèves un parfum d'IA ?

Quant à la formation initiale du citoyen, pourquoi donner aux élèves un parfum d'IA ?

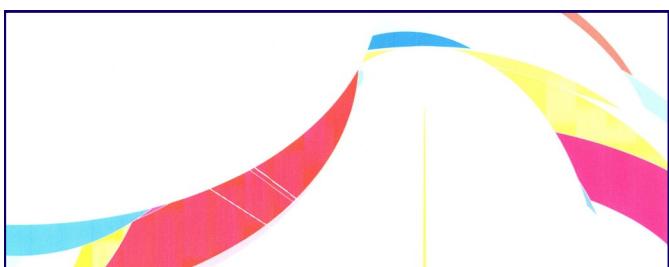
Parce que nos décideurs croient qu'il s'agit d'une révolution alors qu'il s'agit d'une évolution sur la longue durée, et que l'on doit vérifier que les appels aux chamboulements ne sont pas que prétextes .... Mais c'est technique et ça demande pour passer dans l'enseignement une sorte de déport : que garder ?

La pierre de touche est de donner envie de plonger dans des programmes aussi riches que les programmes de l'IA, en choisissant des programmes dont les fonctionnalités incitent les élèves à entrer en intelligence avec eux (comme ils le feraient avec une moto, une guitare... ou en changeant de culture avec un pinceau de calligraphie, un sabre...). Au départ il doit y avoir un désir, une intention de réaliser quelque chose avec le programme, puis une virtuosité se développe au fur et à mesure que l'élève acquiert une intuition du programme. On peut même dire que l'intuition devient réciproque si l'élève à la possibilité de personnaliser le programme - comme on voudrait avoir affaire à *une* IA personnelle plutôt qu'à de l'IA.

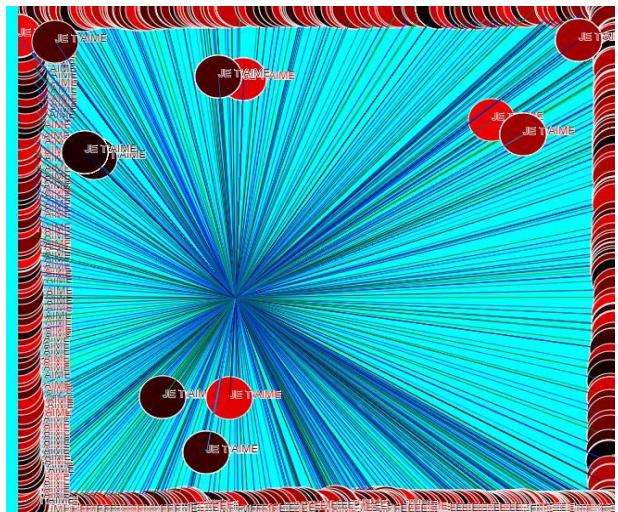
Une expérience (parmi bien d'autres présentées dans l'exposition précédant cette conférence) a été menée à l'initiative du DASEN et de l'AMOPA, dont la ligne générale était de permettre à une classe de tuner (personnaliser) des programmes *creatifs*.



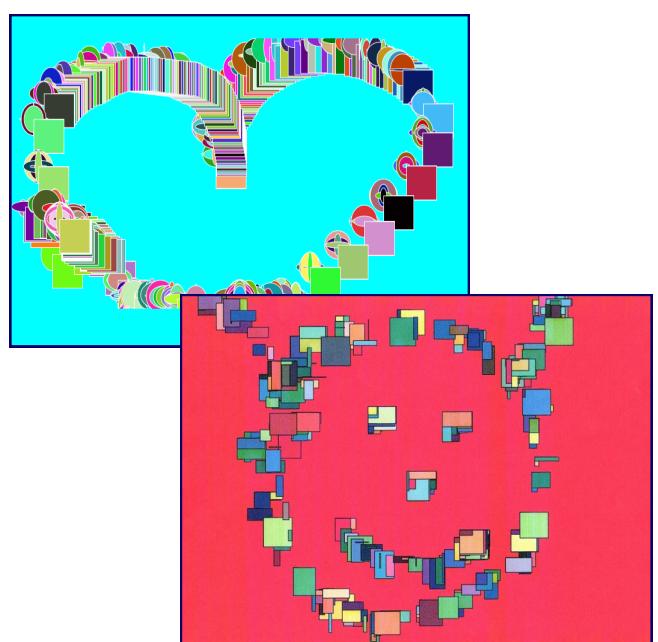
Après décantation, la première leçon tirée du terrain a été qu'il vaut mieux travailler avec un logiciel adapté au domaine d'expression choisi par les élèves (Scratch pour la robotique, Processing pour les images, Sonic Pi pour la musique, Solid Works for Kids pour le design d'objets...). Il y a le plus souvent de grandes archives, en accès aussi libres que les logiciels eux-mêmes, dans lesquelles choisir un programme qui inspire l'intention d'un geste créatif (un désir d'entrer en intelligence avec le programme).



Après une promenade guidée par le professeur, on peut faire confiance aux tâtonnements et à la créativité des jeunes, comme on le voit sur les deux planches d'images créées dans une classe de CM2 à Torreilles, sur la base d'un même court programme écrit en langage Processing.



Ce genre d'expérience ne peut se généraliser que si les enseignants sont confiants vis-à-vis de la solidité et de la faisabilité de la démarche proposée. Pour cela, il faut favoriser l'émergence d'un réseau d'échanges de compétences multiculturel (allant des classes préparatoires ou de l'université jusqu'au primaire), puis consolider et faire grossir ce réseau, ce qui s'appuiera bien sûr sur de multiples échanges dématérialisés, mais nécessite aussi quelques points de convergence présentiels (comme le sont les sous-préfectures d'un Département!).



*En illustration, travaux d'élèves.*

## Théâtre par la compagnie « Les tréteaux errants » de Peyriac de mer à la salle des fêtes de Vinça le samedi 13 avril 2019.

La compagnie dirigée par notre ami André Dussart, membre du bureau de l'AMOPA 66, nous a proposé cette année une adaptation du dramaturge anglais Ben Jonson (1572-1637).

Volpone, célibataire riche, sans héritier naturel, feint cyniquement d'être à l'article de la mort, ce qui a pour but d'attirer les prétendants à sa succession. Le serviteur Mosca fait saliver l'avocat Voltore, le vieux gentilhomme Corbaccio, le jeune marchand Corvino devant la perspective de l'héritage. Corvino va jusqu'à offrir sa femme, Corbaccio déshérite son fils.

Mais l'escroquerie ne demeurera pas impunie.

La pièce est d'une férocité irrésistible sur l'argent, le sexe et la cupidité. Elle date de 1606 et semble avoir été écrite hier. Œuvre moderne qui évolue dans un monde sans conscience, sans règles, sans empathie. Un monde où il importe de posséder, de jouir et de jeter.

Entre le roman noir et la comédie Italienne, « Volpone » invite à une réflexion sur l'illusion théâtrale, sur le jeu, sur le mensonge et sur les faux-semblants, colorés d'une drôlerie bouffonne, d'un humour ravageur. Galerie de portraits dont personne ne sort indemne,

**une « tragédie – comique ».**

L'adaptation de l'œuvre de Ben Jonson dont la version originale dure plus de deux heures n'a pas été trahie par l'adaptation magistrale et la mise en scène d'André Dussart.

Un public nombreux, venu de tout le département, a pu apprécier la prestation des dix acteurs qui ont tenu le spectateur en haleine tout au long d'une heure et demie de spectacle.



## Sur les pas du Maréchal Joffre à Rivesaltes le vendredi 12 avril 2019

La section départementale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques des Pyrénées-Orientales est partie *sur les pas de Joseph Joffre à Rivesaltes*.

Le parcours a débuté par la maison natale du Maréchal, située au n° 11 de la rue du Maréchal Joffre, dans le centre-ville de Rivesaltes.

Nous avons été guidés de façon exceptionnelle par Mme Suzanne Deit, animatrice bénévole et trésorière du musée Joffre, assistée par M. Georges Fernandez.

Mme Deit nous a retracé la vie du petit Joseph, fils de Gilles Joffre, tonnelier et de Catherine Plas, depuis sa naissance le lundi 12 janvier 1852 dans cette maison et son parcours depuis son admission à l'Ecole Polytechnique jusqu'à son évolution dans l'Armée française et la Nation...

Notre visite s'est poursuivie au 16 boulevard Arago, maison paternelle du Maréchal, où M. Guy Roger nous a présenté des documents exceptionnels dans des lieux remplis de souvenirs.

Un apéritif copieux nous a été servi, qui nous a permis d'apprécier les vins de Rivesaltes.



## Matinée de jardinage pilotée par notre ami Roger Gély le mardi 5 février 2019 à Millas

**Thèmes abordés :** Taille des végétaux, plantation, fumure, entretien et maniement des outils ...

Un groupe de 17 amopalians et de sympathisants ont été accueillis dans la propriété de notre collègue Serge Paillissé à Millas pour bénéficier d'une formation sur les bonnes pratiques du jardinage que Roger Gely nous propose toutes les années.

Malgré le temps légèrement ensoleillé, mais froid et venteux, nous avons été très attentifs pour suivre les démonstrations et conseils de notre formateur pour la préparation et la conservation des outils du jardinier, la taille des arbres fruitiers, la découverte des techniques de greffe et les plantations d'arbres fruitiers.

La matinée s'est terminée par un apéritif bienvenu.

Un grand merci à notre formateur qui met bénévolement ses grandes compétences au service des membres de l'AMOPA 66.



---

## Sortie d'une journée à Barcelone le Mardi 26 mars 2019 Visite du « Palau de la música » et du Palau Güell

Dans le cadre de nos voyages, l'AMOPA66 a organisé le 26 Mars 2019, un voyage d'une journée à Barcelone.

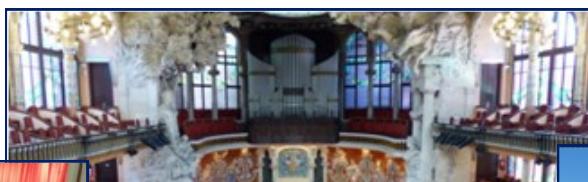
Le thème abordé est "l'Art Nouveau", et en particulier « l'Art Modernista Catalan ».

Nous avons débuté par la visite guidée du "Palau de la Música Catalana", édifice moderniste européen classé en 1997 au patrimoine Mondial de l'UNESCO dessiné par l'architecte catalan Lluís Domènech i Montané qui fut réalisé entre 1905 et 1908.

Le repas a été pris sur place au restaurant du Palau « El Mirador », avec comme plat principal une « fideuà », plat de pêcheur originaire du pays valencien. Un mets, de type « paella » à base de vermicelles cuits dans un bouillon de poisson, agrémenté de morceaux de calamars et de petites seiches.

L'après midi, après une petite marche jusqu'à la place de Catalogne, le bus nous a conduits au Palau Güell, œuvre d'Antoni Gaudí, autre édifice moderniste classé au patrimoine de l'UNESCO pour une autre visite guidée exceptionnelle tant par la qualité extraordinaire du lieu que par l'érudition de notre jeune guide.

Nous sommes revenus dans la soirée à Perpignan.



## « Plaisir de dire » Actions en cours en 2019-2020

## Concours national d'expression orale de l'AMOPA Pour les élèves de troisième des collèges.

### • Les objectifs de ce concours :

La jeunesse d'aujourd'hui sera naturellement la France de demain dans un monde sans cesse en évolution où la compétition est de plus en plus vive. Les membres de l'AMOPA reconnus pour leurs compétences éducatives se sont engagés pour préparer notre jeunesse à relever ces défis qui l'attendent. Depuis de nombreuses années notre association se mobilise pour développer l'expression écrite de la jeunesse avec les nombreux concours de la Défense et de l'illustration de la langue française.

Avec le concours « Plaisir de dire » l'AMOPA s'engage aujourd'hui pour les élèves de collège afin de contribuer à développer leur expression orale utile pour la réussite de leurs examens à venir et demain pour leur intégration sociale, professionnelle et citoyenne.

• **La nature de l'épreuve** : Les candidats, élèves de troisième de collège, doivent s'exprimer sans note, seuls (3minutes) ou en duo (5minutes), sur un sujet donné dans le domaine de l'éducation citoyenne.

• **Son organisation** : Le concours national se déroule en complément des concours départementaux d'expression orale organisés à l'initiative des sections avec une sélection en département, les lauréats départementaux pouvant participer à la partie nationale ouverte dans les deux catégories, seul ou (et) en duo.

**Pour l'année scolaire 2019-2020, 7 écoles et collèges se sont engagés à  
participer au concours départemental et national.**

**Le dossier d'inscription est en ligne sur [www.amopa66.fr](http://www.amopa66.fr)**

---

## « Entreprendre pour apprendre » - Action en cours en 2019-2020 Les Amopaliens volontaires participent aux jurys d'E.P.A.



### ***Entreprendre pour Apprendre France***

(EPA France) est une fédération d'associations Loi 1901 dont le but est de permettre à des jeunes de 9 à 25 ans, à travers un projet d'entreprise collectif et

grandeur nature, de découvrir des métiers et réfléchir à leur orientation et leur futur professionnel. Cette aventure humaine permet de se confronter à des situations inédites, de révéler des qualités et des aspirations qui seront utiles tout au long de la vie. L'apprentissage se fait de manière active grâce à l'expérience.

EPA s'appuie pour cela sur un programme de pédagogie active, la **Mini-Entreprise** ®. La fédération a un agrément de l'Education Nationale et est reconnue comme activité complémentaire de l'Ecole.

Dans la région Occitanie, ce sont 3900 jeunes qui ont participé en 2018-2019 à ce programme; 54 établissements dans l'académie de Montpellier et 66 établissements dans l'académie de Toulouse. Dans les Pyrénées-Orientales, pour 2019-2020, participant : les lycées Jean Lurçat de Perpignan, Alfred Sauvy de Villelongue-dels-Monts, Ste Louise de Marillac de Perpignan, les collèges Jean Amade de Céret, Gustave Violet de Prades, des Albères d'Argelès-sur-Mer, Cerdanya de Bourg-Madame.

Il s'agit **d'APPRENDRE EN FAISANT**. Le professeur, le parrain ou la marraine accompagnant, sont les organisateurs d'un cadre, permettant aux jeunes de questionner leur environnement, poser des hypothèses, formuler des solutions, s'organiser en équipe pour résoudre les problèmes.

Le travail de l'année est valorisé au mois de mai par une journée académique de présentation festive, devant un jury, le championnat des Mini-Entreprises®.

D'autre part 5 intervenants de la mini-entreprise ont quelques minutes pour présenter leur travail de l'année à un jury sous la forme d'un entretien à huis clos. Les lauréats académiques de chaque catégorie vont ensuite représenter la région au championnat national à Paris, en juin, puis pour l'équipe championne nationale des plus de 16 ans, au championnat européen en juillet (cette année il aura lieu à Lisbonne au Portugal).

Les jurys d'EPA, qu'ils soient sur Montpellier, ou sur Toulouse, ont besoin d'adultes de bonne volonté, ouverts aux talents de notre jeunesse. N'hésitez pas à vous manifester auprès de :

### **Les directrices EPA Occitanie**

- Natacha Rousseau, pour l'académie de Montpellier ..... [n.rousseau@epa-occitanie.fr](mailto:n.rousseau@epa-occitanie.fr) ... 07 63 26 11 12
- Céline Bonneau, pour l'académie de Toulouse ..... [c.bonneau@epa-occitanie.fr](mailto:c.bonneau@epa-occitanie.fr)..... 06 38 78 26 40

Plus d'informations : [www.epa-occitanie.fr](http://www.epa-occitanie.fr)

## Actions 2019-2020 - AMOPA - AFDET

Projets du Lycée Joan Miró de Perpignan

**Le lycée Joan Miro EREA Perpignan et la fédération des entreprises de propreté du département (FEP-FARE)** œuvrent ensemble depuis plusieurs années pour la mise en œuvre d'actions innovantes en faveur des élèves de CAP Agent de Propreté et d'Hygiène en leur proposant des interventions « professionnelles » dans le cadre de l'entretien de monuments classés patrimoniaux.

L'objectif visé par ces actions étant : **« Apprendre son métier tout en réalisant des prestations de nettoyage et de remise en état de monuments classés »**, en leur permettant de découvrir et de maîtriser des techniques de pointe et un savoir-faire adapté à la maintenance et la rénovation de matériaux anciens ou délicats.

Les élèves de cette section ont participé au concours national Imagin'Action 2019, organisé par l'AMOPA et l'AFDET, pour lequel le Lycée vient de recevoir un prix national qui sera remis début 2020.

Cette année scolaire 2019-2020, les élèves de notre collègue amopalien, David Peytavi ont encore travaillé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel, notamment au niveau du monument aux morts départemental.

La dernière prestation des élèves a été l'entretien du monument aux morts de Perpignan avant la cérémonie commémorative de l'armistice de la Grande Guerre, le 11 novembre 2019, à laquelle ils ont participé activement en collaborant avec les organisateurs. Ils ont également confectionné en cours d'arts appliqués des bleus de France, la somme récoltée a été versée à l'ONACVG.



Le Préfet et les élèves au Monument aux morts

Dans le cadre du projet 2019-2020, M. Philippe Chopin, Préfet des Pyrénées-Orientales a reçu

Photographies EREA et cbx41.com

personnellement les élèves pour leur présenter la Préfecture et les missions du Préfet. Il était accom-



*La rencontre en Préfecture*  
pagné de M. Kévin Mazoyer, le nouveau Secrétaire Général.

M. le Préfet a été très intéressé par les travaux réalisés par les élèves et il a donné son accord pour qu'ils expriment leurs compétences, durant l'année scolaire en cours, sur le bâtiment de la Préfecture.

Avec les conseils de M. Bernard Cazes, Meilleur Ouvrier de France et M. Jean Dubos (également M.O.F. et compagnon du Devoir), les élèves vont remettre en état les magnifiques portes de la Préfecture (barreaux en laiton), les marbres du hall d'entrée et ceux de l'hôtel d'Ortaffa. Ce projet pourra être pérennisé les années suivantes.

La rencontre avec M. le Préfet dans laquelle les échanges ont été riches fut un très grand honneur pour les élèves. Ce moment inoubliable ne peut que valoriser les enseignements qu'ils reçoivent et encourager leurs efforts pour réussir leur parcours professionnel.



*M. Jean-Marc Pujol, Maire de Perpignan  
Mme Hermeline Malherbe, présidente du conseil départemental des P.O.*

# Réalisations 2019-2020 - AMOPA 66 - Centre De Mémoire 66

## Le jeu du parcours mémoriel.

Le « Centre Départemental de Mémoire des Pyrénées-Orientales » (CDM 66), son président le Colonel Antoine GUERRERO et l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, section des Pyrénées-Orientales (AMOPA 66), son président, Robert LOPEZ ont établi une convention pour la réalisation d'un projet mémoriel à destination des élèves visitant le Centre de Mémoire.

Dans le cadre de son projet « Mémoire et citoyenneté », l'AMOPA 66 a souhaité, à la demande du C.D.M. 66, apporter son concours en proposant les compétences éducatives de ses membres pour la conception et la mise en œuvre d'un projet comportant la création d'outils ludiques à destination des élèves du primaire, collèges et lycées du département afin de les sensibiliser sur des thèmes actuels importants comme la mémoire des conflits majeurs du XXème siècle, la Citoyenneté, les valeurs de la République, l'Europe, l'Histoire locale, le respect de l'environnement, etc.

Ce projet mémoriel construit autour d'un plateau type « jeu de l'oie » propose aux élèves de confronter leurs connaissances sur différents thèmes comme :

### La défense de la République :

- La première Guerre mondiale.
- La seconde Guerre mondiale.

### La naissance de la République :

- La Révolution Française.

### La citoyenneté :

- L'Europe et la citoyenneté.
- Le respect de l'environnement.

L'AMOPA 66 apporte en outre une participation financière conséquente pour la mise en œuvre du projet.

Un groupe de travail a été constitué par des membres de l'AMOPA 66, des membres du CDM 66 et d'un enseignant impliqué dans le devoir de mémoire, à savoir :

### Pour l'AMOPA 66

Robert Lopez, président ; Patrice Tourné ; trésorier ; Bernard Laresche, trésorier-adjoint ; Henri Capell, secrétaire-adjoint.

### Pour le CDM -66

Colonel Antoine Guerrero, président ; Bruno Secondy, secrétaire et Renaud Martinez, écrivain, historien, membres du CDM 66.

**Auxquels s'est joint** Dominique Quinta, spécialiste des conflits militaires, professeur d'histoire-géographie, au lycée Joan Miró de Perpignan.

Le CDM 66 reçoit tout au long de l'année scolaire la visite d'élèves d'écoles, de collèges, de lycées du département, il est aussi ouvert au public.

### Présentation du jeu :

Le jeu a pour but d'intéresser les visiteurs en proposant de confronter leurs connaissances par une rencontre autour de questions à choix multiples sur un des thèmes choisi.

Chaque thème comporte un jeu de 52 cartes questions, avec pour chacune le choix de 3 réponses dont une seule est correcte.

Les concurrents pourront faire un avancer un « petit soldat » sur le parcours mémoriel de 1 m<sup>2</sup> figurant 62 cases.

À bout du temps imparti au jeu, l'équipe en tête sera déclarée victorieuse et recevra un diplôme.

**Exemple :** sur une classe de 24 élèves, pendant qu'une moitié suit la visite commentée des différents stands proposés, l'autre moitié, 12 élèves, constitue 3 équipes de 4 pour concourir.

Une équipe tire une carte et propose la question y figurant.

Les autres équipes annoncent leur réponse.

L'équipe qui trouve la bonne réponse, jette un dé qui indique un chiffre de 1 à 6, et fait avancer son « pion » d'autant de cases que le nombre signalé par le dé, une non réponse ne fait pas avancer. L'équipe qui a tiré la carte donnera ensuite les commentaires y figurant et justifiant la réponse.

Le dé passera aux mains de l'équipe suivante.

Pour la rentrée scolaire 2019, les thèmes sur les deux Guerres mondiales sont réalisés.

Le travail du groupe est avancé sur les autres thèmes prévus.

### La salle d'accueil du CDM 66





Accéder au site Internet  
[www.memoire-citoyenneté.fr](http://www.memoire-citoyenneté.fr)

## Le jeu « Défense de la République »

Taille 100cm x 100 cm



Les recto-verso de 4 cartes :  
« La grande Guerre »  
et « La Guerre 39-45 »

**LA GRANDE GUERRE**  
1914-1918      5

Question : La « grosse Bertha » était un surnom donné par les PARISIENS à :

Réponse A : A / Un canon allemand géant.  
Réponse B : B / Une locomotive blindée allemande.  
Réponse C : C / Une chanteuse d'opéra allemande.  
Réponse juste : A

Commentaire : La Grosse Bertha (du nom de la fille de l'industriel allemand Krupp) est une très grosse pièce d'artillerie de siège utilisée par l'armée allemande lors de la Première Guerre mondiale. Remarquons cependant que ce surnom n'a rien à voir avec une personne. Ces deux canons différents. Pour les Allemands, il s'agit d'un obusier de très gros calibre (420 mm de diamètre) et de faible portée (14 km) conçu pour l'attaque des forts et qui n'a jamais tiré sur Paris. Pour les Français, la « Grosse Bertha » est l'engin capable de propulser des obus à plus de 100 mètres de distance et qui a tiré sur la capitale (environ 1000 obus) mais qui a pu être arrêté par les défenses françaises. Ces pièces d'artillerie nécessitaient d'importants travaux de maçonnerie pour les plateformes de tir et des moyens de transport pour l'acheminement du matériel et des munitions. Le tube du canon mesurait 34 m de long et ne pouvait être transporté que par rail. Dès la fin de 1917, l'armée allemande a aménagé le site du mont de Joux dans l'Alsace.

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA GRANDE GUERRE**  
1914-1918

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA GRANDE GUERRE**  
1914-1918      42

Question : Lors de la bataille de la Marne, des unités ont rejoint le front en :

Réponse A : A / Autobus  
Réponse B : B / Taxi  
Réponse C : C / A pied  
Réponse juste : B

Commentaire : Les taxis de la Marne, sont les 600 taxis parisiens qui au début de septembre 1914 ont acheminé sur les bords de la Marne près de 6000 soldats français, stationnés à Paris, afin qu'ils participent à la Bataille de la Marne. Les taxis transportaient 5 soldats avec leur barda (soit plus de 8 kg chacun, sans compter le fusil). Le déplacement était fait à la vitesse d'environ 25 km/heure.

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA GRANDE GUERRE**  
1914-1918

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA SECONDE GUERRE MONDIALE**  
1939-1945      12

Question : Après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, où eut lieu un second débarquement en France le 15 aout 1944 ?

Réponse A : A Calais  
Réponse B : En Provence.  
Réponse C : Dans la région bordelaise.  
Réponse juste : B

Commentaire : Le débarquement en Provence au nom de code opération Anvil Dragoon, est une opération militaire menée pendant la Seconde Guerre mondiale à partir du 15 août 1944 par les troupes alliées dans le Sud-Est de la France (entre Toulon et Cannes).

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA SECONDE GUERRE MONDIALE**  
1939-1945

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA SECONDE GUERRE MONDIALE**  
1939-1945      50

Question : Pour coder leurs messages radios les allemands utilisaient une machine qui s'appelait :

Réponse A : Enigma  
Réponse B : Mystérie  
Réponse C : Devinetta  
Réponse juste : A

Commentaire : « Enigma » est une machine électromécanique portable d'origine allemande, ressemblant à une machine à écrire, destinée au chiffrement, souvent appelé "cryptage", et au déchiffrement des messages secrets commerciaux, diplomatiques ou militaires, en usage de 1920 à 1945. Cependant, dès le début de la guerre, les britanniques dirigés par Alan Turing réussirent, à déchiffrer les messages d'Enigma. Les informations obtenues grâce à cette source donnèrent aux Britanniques un net avantage dans la poursuite de la guerre. Il est même probable que la guerre en Europe a été considérablement écourtée par le déchiffrement du code allemand.

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

**LA SECONDE GUERRE MONDIALE**  
1939-1945

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales  
Fonds Louis VINYES - FRAD066\_67FI026

Ce bulletin a pu être réalisé grâce au soutien des partenaires



**Une Maison d'Édition qui met en valeur ses auteurs**

Éditions Alexandra de Saint-Prix

Tél : 06 66 03 53 93  
Mail : alexandradesaintprix@gmail.com

Découvrez leurs ouvrages sur notre site : [www.editions-a-de-saint-prix.fr](http://www.editions-a-de-saint-prix.fr)

La Table du **Mas** Le Restaurant  
RESTAURANT - PISCINE - TERRASSE OMBRAGÉE  
[www.masarcades.com](http://www.masarcades.com)

Réservation 04 68 85 11 11  
840 avenue d Espagne 66100 PERPIGNAN  
[www.masarcades.com](http://www.masarcades.com)

## Bulletin Départemental de la section AMOPA des Pyrénées-Orientales N° 6 - Janvier 2020

Directeur de la Publication : .....Jean-Pierre Polvent, Président national.

Rédacteur en Chef : .....Robert Lopez ,Président de la section 66.

Conception et réalisation graphiques : .....Henri Capell, secrétaire-adjoint de l'AMOPA66.

Photographies de couverture : .....Henri Capell, secrétaire-adjoint de l'AMOPA66.

Equipe de rédaction.....Cécile Brennan-Sardou ; Henri Capell ; André Julien ;

Bernard Laresche; Danielle Laurent ; Claudine Ruget.

Service de reprographie de l.U.P.V.D.

Impression : .....

Tirage : 400 ex.

Dépôt légal :ISSN : 2493-3260.

Lustre de la salle des concerts du Palau de la Música de Barcelone  
Photo de couverture : Les orgues d'Illa sur Tet (Photographies Henri Capell)